



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 13 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	18	26

Date de convocation 28 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq le treize mars à dix-huit heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Jean-Claude BRAYER, Didier COGNON, Lise COURTOIS, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX Audrey DUHOUX, Franck DUHOUX, Christelle GAUVAIN, Martine HENRISSAT, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Nicole PENSEE, Thierry PONCE, Roland THERY, Jean-Marie WATREMETZ.

Excusés : Claude COSSON, Stephan EMERAUX, Françoise GUILLAUMOT, Christine GUILLEMY, Sébastien GUILLERMO, Bernard GUY, François GUYOT, Bernard LUISIN, Michel MENET, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL, Bernard VIALLELET, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN.

Absents :
Arnaud LAMOTTE, Etienne MARASI.

Représentés :
Claude COSSON représenté par Audrey DUHOUX
Françoise GUILLAUMOT représentée par Martine HENRISSAT
Sébastien GUILLERMO représenté par Marie-Claude LAVOCAT
Bernard GUY représenté par Jean-Guillaume DECORSE
Bernard LUISIN représenté par Gilles DESNOUVEAUX
Michel MENET représenté par Didier COGNON
Frédéric ROUSSEL représenté par Jean-Marie WATREMETZ
Patrice VOIRIN représenté par Stéphane MARTINELLI

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Validation du plan de financement Bistrots de Pays 2025
N° de délibération : 2025-10

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	0	0	0

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

Considérant l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays »

Considérant l'accord d'utilisation et de distribution de la marque Bistrots de Pays® du 1^{er} octobre 2013,

Considérant le projet d'animation 2025 des Bistrots de Pays « Au Bonheur des Bistrots »,

SUR PROPOSITION du Président, de solliciter les subventions publiques conformément au plan de financement ci-dessous :

<u>Poste de dépenses</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant TTC</u>	<u>Poste de recettes</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant TTC</u>
Réseau Bistrot de Pays	2 450.00 €	2 940.00 €	Fond LEADER	9 787.84 €	9 787.84 €
Animations	7 900.00 €	8 320.00 €	Participations bistrotiers	450.00 €	450.00 €
Communication	1 884.80 €	2 261.76 €	SMPC	1 996.96 €	3 283.92 €
Total des dépenses	12 234.80 €	13 521.76 €	Total des recettes	12 234.80 €	13 521.76 €

- Réseau Bistrot de Pays : adhésion à la marque, un audit d'extension du réseau, deux enseignes, deux inaugurations
- Animations : 3 sessions de prestation causeries et exposition et logistique, frais de transport, 3 sessions de projection en plein air
- Communication : conception graphique en interne, impression affiches et brochures et encart publicitaire

Et **APRES** en avoir délibéré, le **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée.**

1° d'approuver le projet et le plan de financement tel que présenté ci-dessus,

2° d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Stéphane MARTINELLI, Président



Stéphane MARTINELLI

Stephane MARTINELLI
2025.03.17 09:29:58 +0100
Ref:8362927-12554185-1-D
Signature numérique
le Président

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*